



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence nationale
de la cohésion
des territoires

Informations générales

Email de contact : pref-bdat@morbihan.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 30 décembre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté d'Agglomération

Nom de la structure porteuse : Golfe du Morbihan Vannes agglomération

Si protocole de préfiguration : date de signature : 2021-07-30

Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- Banque des territoires
- nom : CA Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération, SIREN : 200067932, nature : CA

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- PCAET
- Diagnostic programme local habitat
- Bilan défi zéro gaspillage alimentaire
- Rapport annuel valorisation et élimination des déchets
- Plan de déplacement urbain
- SCOT

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Convention action Coeur de ville
- PVD
- Contrat de ville
- Convention ANRU
- Plan local de l'habitat
- OPAH
- Contrat territoire économe en ressources ADEME
- Contrat fonds chaleur ADEME



- Convention SARE Région Bretagne
- Schéma territorial de gestion des déchets organiques
- Convention cadre SRDEII Bretagne
- Convention territoriale globale CAF
- LEADER
- Contrat territoire lecture (CTL)

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Conseillers numériques France services
- France services
- Petites villes de demain
- Action cœur de ville

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- Habiter le territoire et aménager durablement et économiquement nos centralités
- Se déplacer autrement
- Accompagner les évolutions démographiques par des services de proximité exemplaires et une offre de santé renforcée
- Améliorer, préserver la qualité de l'eau, optimiser énergétiquement les équipements liés à la compétence eau

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Oui

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Espaces publics, espaces verts
- Extension urbaine maîtrisée
- Opération de requalification (friches...)
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Emploi et Insertion
- Commerce, artisanat de proximité
- Mobilités douces
- Transports en commun
- Organisation des déplacements

- Usages et inclusion numériques
- Santé et soins
- Accès à un logement de qualité
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 67

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 93

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

- Préfet
- Services de l'Etat
- ADEME
- Banque des territoires
- Etablissements publics et opérateurs en appui du CRTE
- nom : CA Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération, SIREN : 200067932, nature : CA

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

- Conseil de développement

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : None

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : None

Liste des partenaires socio-économiques :

- organismes consulaires

Démarches de co-construction du CRTE : None

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale : None

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions :

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : None

Mobilisation d'une ingénierie externe :

- Données sollicitées auprès de l'ANCT

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : NC

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : -€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0 €